



JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE DES PERSONNES AÎNÉES LE 15 JUIN

La maltraitance envers les personnes âgées peut exister dans tous les milieux. Elle est insidieuse, destructrice et fait l'objet d'une attention particulière, tant au plan national que régional. Peu importe le type de maltraitance, celle-ci est inacceptable. C'est pourquoi il est important de la dénoncer et d'agir!

La maltraitance est un problème social qui toucherait entre 4 % et 7 % des personnes âgées vivant à domicile. Si l'on étend la prévalence de 7 % à l'ensemble de la population âgée du Québec, on peut supposer que plus de 114 400 personnes âgées sont maltraitées (décembre 2019). Il existe plusieurs types de maltraitance : psychologique, physique, sexuelle, matérielle, financière, ou encore organisationnelle. Aussi, la violation des droits et l'âgisme sont également considérés comme de la maltraitance. Peu importe le type de maltraitance, celle-ci est inacceptable. Il est important de la dénoncer et d'agir!

La Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées vise à sensibiliser la population sur cette problématique sociale. À l'occasion de cette journée et afin de signifier votre solidarité, nous vous invitons à porter un vêtement ou un accessoire mauve, couleur officielle de cette campagne de sensibilisation. Elle rappelle l'importance d'agir collectivement pour prévenir et contrer tous les types de maltraitance envers les aînés.



Si vous avez des inquiétudes par rapport à votre situation ou à celle d'une personne âgée de votre entourage, appelez [Ligne Aide Abus Aînés](tel:18884892287) au 1 888 489-ABUS (2287).



La ligne **1-888-489-2287**
Aide Abus Aînés

Heures d'ouverture : tous les jours, de 8 h à 20 h.

Source : <https://www.santemonteregie.qc.ca/> et La ligne Aide Abus Aînés

VERS LA BIEN TRAITANCE DES PERSONNES AÎNÉES ?

1. Qu'est-ce que la bien traitance ? Voir l'ANNEXE 1
2. Peut-on lutter contre la maltraitance à l'égard d'un proche à distance ? Quatre astuces au sujet de cette situation. Voir l'ANNEXE 2

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA TABLE LE 21 JUIN 2022

En effet, la Table de concertation des aînés tiendra son assemblée générale annuelle (AGA) le mardi 21 juin 2022 à 9 h 00 au local 147 de la Maison des aînés de Lévis au 10, rue Giguère à Lévis (G6V 1N5). L'assemblée sera suivie d'une remise de Prix hommage Aînés.

UNE DÉMARCHE INTÉRESSANTE D'UNE MRC ENVERS SES AÎNÉS

La MRC de Joliette a entrepris en 2019 des actions visant à recueillir un état de situation en ce qui concerne ses aînés, à se doter d'une politique sur le sujet et à la faire suivre d'un plan d'action cohérent. On trouvera à l'ANNEXE 3 la politique à l'origine du plan d'action.

ÉCHO DES AVIS

Suite à la conférence de presse du 2 juin par la Table des aînés de Chaudière-Appalaches, les hebdomadaires de la région ont retransmis le message aux élus et aux candidats des partis politiques du Québec. Le message disait : « **C'est le temps des réponses** ».

| MÉDIA et MILIEU | DATE | PAGE | TITRE |
|--|--------|------|---|
| Journal de Lévis - Lévis | 8 juin | 7 | Les aînés interpellent les politiciens sur leurs enjeux |
| Courrier de Frontenac – Thetford Mines | 8 juin | 4 | La Table de concertation interpelle les partis politiques |
| Beauce-média – Sainte-Marie | 8 juin | 6 | La Table de concertation hausse le ton |
| L'Éclaireur-Progrès – St-Georges | 8 juin | 25 | La Table de concertation des aînés demande des réponses |
| La Voix du Sud – Lac-Etchemins | 8 juin | 7 | La Table de concertation hausse le ton |

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

| MOMENT ET LIEU | INFORMATIONS SUR L'ÉVÉNEMENT | RESPONSABLE |
|--|--|--|
| 15 juin 2022 | Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées | |
| 16 juin 2022 8 h 45 – 15 h 00 ORFORD | JOURNÉE NATIONALE – MADA « Des collectivités qui ont à cœur les personnes âgées » Hôtel Estrimont Suites et Spa – 44, avenue de L'auberge | 450 466-9777 poste 215 svassigh@espacemuni.org |
| 17 juin 2022 | FIN DE L'APPEL DE PROJETS PAAQ | |
| 14 juil. 2022 | DATE LIMITE POUR LE RÉPONSES DES PARTIS POLITIQUES | TCA-CA 1 877 533-5678 |

Production : Maurice Grégoire, correction et diffusion : Maxime Morin.



Table de concertation des aînés
de Chaudière-Appalaches
5501, rue Saint-Georges,
Lévis (Québec) G6V 4M7

Téléphone : 418 833-5678, poste 9
Sans frais : 1 877 533-5678
www.tabledesainesca.wordpress.com

ANNEXE 1

Qu'est-ce que la bientraitance des personnes âgées

La **bientraitance** est une notion pleine de bon sens et d'éthique. En effet, elle permet d'instaurer une relation de confiance et de sécurité entre la personne âgée et son aidant. Ainsi, les professionnels, la famille et les proches sont quotidiennement concernés par la **bientraitance des personnes âgées**. Cependant, à vouloir trop bien faire, ne risquent-ils pas de se rapprocher de certaines formes de maltraitance ? Quels sont alors les véritables principes de la **bientraitance** ? Comment la mettre en pratique ? Et quelles sont ses limites ? Les réponses dans cet article !

La bientraitance des personnes âgées : qu'est-ce que c'est ?

La **bientraitance** correspond à une démarche active visant à assurer le meilleur accompagnement possible, aussi bien à domicile qu'en établissement. Pour cela, il est important d'être soucieux des besoins et des demandes de la personne âgée et de respecter ses choix.

Ainsi la **bientraitance des personnes âgées** passe avant tout par la reconnaissance des personnes en tant que telles, par le respect et par le souci de leur bien-être et de leur épanouissement.

Quels sont les conseils pour mettre en pratique la bientraitance ?

- **Prendre le temps de parler à la personne âgée et de l'écouter**
La personne se sentira en confiance et appréciée à sa juste valeur. Elle pourra ainsi se confier plus facilement sans craindre d'être jugée.
- **La faire participer à des activités**
Les activités sont un levier essentiel pour entretenir le lien social. Les activités familiales sont également très bénéfiques puisqu'elles permettent de favoriser le lien intergénérationnel.
- **S'abstenir de lui donner des surnoms et de l'infantiliser**
Lorsque que vous n'êtes pas des parents proches, être trop familier avec la personne âgée peut heurter sa dignité et fragiliser son estime d'elle-même.
- **S'habituer à elle**
Il faut l'accepter comme elle est, avec ses pathologies et ses difficultés et faire son maximum pour éviter de lui changer ses habitudes. Faites preuve de patience et de pédagogie en faisant toujours attention de ne pas infantiliser la personne.
- **Où finit la bientraitance et où commence la maltraitance ?**
Mais attention, entre la **bientraitance** et la maltraitance des personnes âgées il n'y a qu'un pas. A vouloir être trop généreux et trop attentionné, il se peut que la personne âgée se sente opprimée et infantilisée ce qui relève d'une forme de maltraitance. Il faut alors garder à l'esprit que ces deux termes pourtant si opposés restent tout de même étroitement liés.

Malgré les différences, chacun doit être traité avec bienveillance. Toutefois, la **bientraitance des personnes âgées** n'est pas une notion stéréotypée puisqu'elle varie en fonction des patients et du ressenti de chacun. Attention donc à ne pas tomber dans l'extrême et à trouver le juste milieu !

Source : <https://www.maintienadomicile-conseils.com> › vie-pratique

ANNEXE 2

Lutte contre la maltraitance : 4 astuces pour assister un proche aîné à distance

Être le proche aidant d'un aîné peut parfois être exigeant, et demeurer loin de cette personne à aider représente assurément un défi supplémentaire. Quelle que soit la distance qui vous sépare de votre être cher (une ville, une province, un pays ou même un océan !), diverses stratégies peuvent vous permettre de gérer au mieux ses soins.

1. Maximisez vos visites

Profitez de vos visites pour subvenir à un maximum de besoins immédiats et futurs de votre proche. Faites des réserves lors des courses, apportez ou préparez des plats à réchauffer et vérifiez que tout est en règle en ce qui concerne sa médication et ses rendez-vous de santé.

2. Développez un réseau de contacts

Constituez un réseau de personnes susceptibles de venir en aide à votre proche aîné lorsque vous ne pouvez plus vous déplacer. Pensez à des voisins dignes de confiance, à d'autres membres de la famille ou à quelques professionnels de la santé du secteur. Donnez une liste de ces personnes à contacter à votre proche.

3. Prenez régulièrement des nouvelles

Garder le contact est essentiel pour vous tenir au courant des changements dans la santé et les habitudes de votre proche aîné. Outre vos visites en personne, pensez à utiliser le téléphone, les appels vidéo et la messagerie (courriels, clavardage).

4. Prévoyez des ressources financières

Si vos déplacements sont particulièrement longs et qu'il vous faut vous absenter du travail pour accompagner votre proche à un rendez-vous, par exemple, il vaut mieux mettre de l'argent de côté afin de limiter les éventuels impacts sur votre budget.

Enfin, certains organismes proposent des appels ou des visites d'amitié pour soutenir les aînés au quotidien. Recherchez les services offerts dans la région de votre proche !

Source : <https://lejournallenord.com/4-astuces-pour-assister-un-proche-aine-a-distance/>



ANNEXE - Bulletin « Au fil des jours » - juin 2022

ANNEXE 3

Fondements de la Politique au sujet des aînés : MRC de Joliette

Définition de la personne aînée

Sur le territoire de la MRC de Joliette, la personne aînée est un citoyen à part entière ayant de l'expérience et des connaissances qui, malgré la perte d'autonomie pour certaines, contribue de façon significative à la société et constitue un véritable actif au sein de sa famille et de sa communauté.

Mission

Permettre aux aînés de rester aussi longtemps que possible acteurs de leur propre vie en faisant du territoire de la MRC de Joliette un lieu florissant, innovant, sécuritaire et où les forces du milieu sont concertées en faveur des aînés.

Vision

Favoriser l'épanouissement des aînés de la MRC de Joliette en mobilisant le milieu pour le développement d'environnements de vie accessibles, sécuritaires et adaptés à leurs réalités.

Valeurs

La MRC de Joliette et ses partenaires s'engagent à faire preuve d'authenticité, d'innovation, de persévérance et de respect dans cet exercice de collaboration et de participation qui sous-tend la mise en œuvre de cette Politique.

Principes directeurs

La mise en œuvre de cette démarche régionale des aînés et de son plan d'action a pour but d'ancrer le réflexe de « penser et agir aînés » dans la culture des organisations régionales et locales. Il s'agit de l'une des principales assises permettant la création des conditions favorables pour que les aînés de la MRC de Joliette aient une bonne qualité de vie, participent activement dans leur communauté et s'épanouissent dans des milieux de vie sécuritaires et bienveillants à leur égard.

Les autres assises sur lesquelles s'appuie cette Politique sont les suivantes :

- **L'écoute des aînés ;**
- **La reconnaissance que les aînés vivent des réalités fort différentes selon leur groupe d'âge, leur état de santé (autonome, semi-autonome ou en perte d'autonomie) et leur lieu de résidence (milieu urbain, semi-urbain ou rural) ;**
- **La valorisation des bienfaits du vieillissement actif ;**
- **L'entraide et la solidarité intergénérationnelles ;**
- **La volonté de réfléchir et d'agir collectivement pour répondre aux besoins des aînés.**

Source : MRC de Joliette - Démarche régionale des aînés – juin 2021

ANNEXE - Bulletin « Au fil des jours » - juin 2022